



Des écoliers jardiniers

Et aussi :



LE BUDGET
de la commune
pour 2017



LA RENTRÉE
à l'école et pour
les associations



LA VIE
du
village



ZOOM
sur la
bibliothèque



Infos pratiques

SECRETARIAT DE MAIRIE

Place de la Mairie
38260 Gillonnay
☎ 04 74 20 53 44
Fax : 04 74 20 49 69
✉ mairie@gillonnay.fr

Pour vos démarches administratives (déclarations d'état civil, documents d'urbanisme...) le secrétariat est ouvert au public :

- lundi : 10h - 12h
- mardi : 10h - 12h et 16h - 18h30
- mercredi : 13h30 - 16h30
- jeudi : 10h - 12h
- vendredi : 10h - 12h et 15h - 18h.

i Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

NUMÉROS UTILES

École04 74 20 24 27
 Services périscolaires ...04 74 20 31 03
 Bibliothèque.....04 74 20 52 23
 Bièvre Isère Communauté.04 76 93 51 46
 Service des eaux.....04 74 20 86 73
 SOS médecin04 38 70 17 01
 Gendarmerie.....17
 Pompiers18
 SAMU15

PRÊT DE GOBELETS RÉUTILISABLES

Afin de limiter la production de déchets lors de fêtes ou de manifestations, le Département propose le prêt gratuit de gobelets et carafes réutilisables aux associations et collectivités.

Pour en bénéficier, il suffit de les réserver sur le site Internet du Sictom, de les récupérer sur place et de les rapporter non lavés à Penol.

Les contenances sont de 15 ou 25 cl pour les gobelets et 1 l pour les carafes.

i ☎ 04 74 53 82 32
ou 🌐 : www.sictom-bievre.fr

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES



Tout apiculteur possédant au moins une ruche doit, chaque année, remplir une déclaration entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre.

Ceci afin de permettre de mieux assurer la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, de connaître l'évolution du cheptel apicole, de mobiliser les aides européennes pour la filière apicole française.

La déclaration concerne toutes les colonies, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne est accessible sur le site 🌐 : www.mesdémarches.agriculture.gouv.fr

i ☎ 01 49 55 82 22
ou
✉ assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

DÉCHETS MÉNAGERS ET RECYCLAGE

Collecte des **ordures ménagères**

Elle a lieu le jeudi matin à partir de 3h00. Si le jeudi est férié, la collecte est en général reportée au lendemain.



Déchèterie des Charpillates à La Côte Saint-André

- lundi : 14h - 18h
 - mardi, jeudi, vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h
 - mercredi et samedi : 9h - 18h.
- ☎ 04 74 20 33 03.

Déchèterie du Liers à Nantoin

- lundi, jeudi : 9h - 12h
 - mardi : 14h - 18h
 - samedi : 9h - 12h / 14h - 18h
- ☎ 04 74 54 13 73.

Bièvre isère communauté

PRÉVENTION ET PROXIMITÉ

Le service d'animation de prévention de Bièvre-Isère Communauté propose, sur demande, des permanences de proximité sur les communes.

Elles ont lieu les mercredis de 16h00 à 18h00 et s'adressent aux jeunes âgés de 11 à 25 ans et à leurs familles. Un animateur de prévention aborde avec eux des questions d'ordre éducatif, social et professionnel.

i Guillaume : ☎ 07 86 51 66 90
ou Charline : ☎ 06 30 23 36 89.



LES CHÈQUES CADEAUX B.I. HAPPY SHOPPING

En partenariat avec les unions commerciales, Bièvre-Isère Communauté met en place en mai 2015 une action chèques cadeaux pour promouvoir et soutenir l'économie locale.

Utilisables auprès d'environ 140 artisans, commerçants, producteurs du territoire, ces chèques cadeaux B.I. Happy Shopping sont destinés aux particuliers, aux dirigeants d'entreprises et aux comités d'entreprises. Ils sont disponibles sur le site de l'intercommunalité et dans les offices de tourisme.

i 🌐 : <http://bievre-isere.com>

BIÈVRE-ISÈRE SUR FACEBOOK

La Communauté de Communes est désormais sur les réseaux sociaux.

Vous pouvez retrouver toutes les actualités de la collectivité sur sa page :
🌐 : <https://fr-fr.facebook.com/bievreisere/>



DOCUMENTS OFFICIELS : LES NOUVELLES PROCÉDURES

Permis de conduire et certificats d'immatriculation

Depuis le 16 octobre, la préfecture de Grenoble et les sous-préfectures de La Tour-du-Pin et Vienne n'accueillent plus le public aux guichets des permis de conduire et des certificats d'immatriculation.

À partir de cette date, seuls les envois dématérialisés seront traités par les services concernés.

i 🌐 : <http://www.isere.gouv.fr/>

Cartes d'identité

Depuis le 21 mars 2017, les demandes de carte nationale d'identité ne doivent plus être déposées à la mairie, mais auprès d'une commune équipée d'un dispositif de recueil des données biométriques, soit celles de La Côte Saint-André, Voiron ou Bourgoin-Jallieu, pour ne citer que les plus proches.

Le demandeur récupérera sa carte d'identité dans le service où il a déposé le dossier

i 🌐 : <https://www.lacotesaintandre.fr/>



Nous arrivons à la fin de l'année 2017, à un peu plus de la mi-parcours du mandat pour lequel vous nous avez élus. J'ai l'impression aujourd'hui que nous avons travaillé dans l'esprit de ce que nous vous avons annoncé. Les projets ont avancé, certains sont terminés, comme le columbarium. D'autres sont en cours de réflexion ou en passe de se concrétiser. Vous pourrez en prendre connaissance dans les pages qui suivent.

Pendant ces années, il nous a aussi fallu nous adapter aux imprévus pour pouvoir assurer au mieux les services aux habitants de la commune et préserver leur qualité de vie. La transition d'une gestion associative à une gestion municipale des services périscolaires s'est effectuée dans la continuité de ce qui était proposé jusqu'alors, dans les mêmes conditions, sans frais supplémentaires pour la commune.

Comme nous l'avons déjà évoqué, nous travaillons actuellement sur deux gros dossiers.

L'un concerne l'aménagement de la place de la mairie ; il est actuellement dans sa phase administrative préliminaire.

L'autre, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, le PLUi. Rendu obligatoire par la nouvelle législation, il est en ce moment dans sa phase de réflexion et de construction. En 2018, nous aborderons d'autres étapes de sa concrétisation. Nous vous en tiendrons informés.

Je voudrais aussi, comme je le fais régulièrement, profiter de cet éditorial pour mettre en avant les associations qui font vivre le village, ainsi que tous les habitants qui s'investissent à nos côtés.

La fin de l'année est maintenant proche. Je vous souhaite à tous de profiter pleinement de cette période en compagnie de ceux qui vous sont chers.

Jean-Louis Didier
Maire

BULLETIN MUNICIPAL de la Commune de Gillonnay

Directeur de publication
Jean-Louis Didier, maire.

Conception, rédaction et mise en page
Mathias Allély, Marie-Françoise Rattier.

Photos
Marie-Françoise Rattier, Mathias Allély.

Comité de lecture
Francine Ehrler, Claudine Guillaud, Fernand Rabatel, Emmanuelle Pinto.

Couverture
Le massif des NAP, juin 2017.

Impression
Imprimerie Rochat, St Étienne de St-Geoirs.

novembre
2017

Dans ce numéro :

Infos pratiques	p.2	Autour de l'école	p.10
Éditorial, sommaire	p.3	La rentrée des associations	p. 11
Le budget 2017	p.4	La vie du village	p.12
La vie municipale	p.5	Culture et patrimoine	p.13
Les travaux	p.6 et 7	Zoom : la bibliothèque.p.14 et 15	
D'une année scolaire	p.8	Agenda des manifestations	p.16
... à l'autre	p.9		



Le budget 2017

LE VOTE DU BUDGET

Préparé par les différentes commissions, le budget primitif 2017 était voté à l'unanimité par le conseil municipal, le 13 avril dernier, sur les bases suivantes, en dépenses et recettes :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET	621 300 €	430 500 €

Afin de se rapprocher des taux appliqués sur les communes voisines et de même taille, le conseil municipal votait le maintien du taux actuel de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier non bâti, et la hausse de 2 % de la taxe sur le foncier bâti.

- Taxe d'habitation : 10,36% soit un produit de 122 041 €
 - Taxe foncier bâti : 16,16% soit un produit de 138 136 €
 - Taxe foncier non bâti : 60,82% soit un produit de 45 615 €
- Pour un produit fiscal attendu de : 305 792 €

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

	€	%	légende
Charges générales (fournitures, entretien des bâtiments et voirie, assurances...)	214 200	34,48	
Charges de personnel	271 700	43,73	
Autres charges (indemnités élus, subventions aux associations, participations intercommunales...)	57 900	9,32	
Charges financières (remboursement intérêts emprunts)	23 000	3,70	
Dépenses imprévues	14 500	2,33	
Virement à la section investissement (autofinancement)	40 000	6,44	

TOTAL 621 300

RECETTES

	€	%	légende
Produits des services (redevances occupation domaine public...)	49 150	7,91	
Impôts et taxes (taxes foncières et d'habitation, taxes sur l'électricité, droits de mutation...)	317 300	51,07	
Dotations et participations (État, département...)	226 350	36,43	
Autres produits de gestion courante (location bâtiments, remboursements de charges...)	28 500	4,59	

TOTAL 621 300



INVESTISSEMENT

DÉPENSES

	€	%	légende
Frais d'études (voirie/urbanisme)	39 200	9,11	
Acquisitions mobiliers, matériels (école, périscolaire, zone loisirs, secrétariat...)	16 500	3,83	
Travaux (voirie, réseaux, bâtiments, aménagements urbains, zone loisirs...)	304 300	70,69	
Remboursement d'emprunts	60 000	13,94	
Opération d'ordre patrimonial	10 500	2,44	

TOTAL 430 500

RECETTES

	€	%	légende
Excédent investissements 2016 reporté	142 203	33,03	
Emprunts	22 530	5,23	
Fonds divers (fonds compensation TVA, taxes d'équipement, excédent fonctionn' 2016 capitalisé...)	130 417	30,29	
Subventions/participations	84 850	19,71	
Opération d'ordre patrimonial	10 500	2,44	
Virement de la section fonctionnement	40 000	9,29	

TOTAL 430 500



PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT DU BUDGET 2017

VOIRIE

- Chemins de la plaine
- Abribus
- Place du Moulin
- Chemin piéton rues Vercors-Bourg

RÉSEAUX

- Bâche incendie secteur de Ternan
- Mise aux normes éclairage public
- Éclairage public quartier Notre-Dame

BÂTIMENTS

- Appentis St-Maurice
- Locaux services techniques
- Clocheton de la chapelle
- ...

AUTRES AMÉNAGEMENTS

- Zone de loisirs « petite enfance »
- Terrain de tennis
- Columbarium

ACQUISITIONS

- Radar pédagogique
- Tondeuse autoportée
- Logiciel périscolaire
- Chaises de la salle du conseil
- Matériel informatique mairie

ÉTUDES

- Requalification de la place de la mairie
- Toiture du bâtiment de l'espace Gyltiss



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le lundi 8 mai en fin de matinée, une trentaine de personnes se retrouvait devant le monument aux morts pour commémorer la fin de la deuxième guerre mondiale.

Après le dépôt d'une gerbe et le respect d'une minute de silence, les textes officiels étaient lus, successivement par le maire Jean-Louis Didier et par Marie Pellet, en présence de Jean Pellet, son grand père, porte drapeau, représentant les Anciens combattants.

Cette cérémonie rendait hommage aux plus de cinquante millions de victimes - parmi lesquels la moitié de civils - de la plus meurtrière des guerres de l'histoire de l'humanité.



LA RETRAITE POUR HENRI



Embauché aux services techniques, dans le cadre d'un contrat CAE/CUI de six mois, renouvelé deux fois, Henri Simian arrivait, en octobre, au terme de sa vie professionnelle.

Le 9 octobre, une réception conviviale était organisée par la mairie à son intention.

Une occasion pour le maire, les élus et ses collègues, Florian Gonsolin et Olivier Berthelot, de lui adresser leurs vœux et leurs remerciements pour son investissement dans le travail, pour son enthousiasme, et pour sa bonne humeur appréciée de tous.

UNE ANNÉE ÉLECTORALE

Au cours de l'année, les électeurs étaient appelés aux urnes les 23 avril et 7 mai pour élire le Président de la République et les 11 et 18 juin pour élire les députés.



Parmi les votants, Amélie et Alexandre Robin-Brosse accomplissaient tous deux pour la première fois leur devoir électoral.

Quant à Jean Glandut, doyen de la commune, il ne manquait pas, comme à chaque élection, de déposer son bulletin dans l'urne.



Le 24 septembre, avaient lieu les élections sénatoriales.

Le 30 juin précédent, les conseillers municipaux de toutes les communes concernées par le renouvellement de leurs sénateurs se réunissaient pour désigner par vote leurs délégués, les « grands électeurs », dont le nombre était fonction de la taille de la commune.

Soit pour Gillonnay, Mathias Allély, Marie-Françoise Rattier et Jean-Paul Jullien-Vieroz qui, au jour dit, se sont rendus à la Préfecture de Grenoble pour s'acquitter de leur mission.



UNE MATINÉE POUR NETTOYER LE VILLAGE

Des pneus brûlés, des petits meubles, des bouteilles et récipients de toutes sortes, des canettes en pagaille et bien d'autres choses encore ! L'inventaire est moins poétique que celui de Prévert... Mais conforme à tout ce que l'on trouve régulièrement au bord des routes, dans les champs et dans les bois.

Le samedi 6 mai, la mairie invitait la population à participer au nettoyage du village. Parmi la trentaine de personnes présentes aux côtés des organisateurs, les chasseurs, marcheurs, cyclotouristes des associations de la commune qui avaient relayé l'information. Des fidèles s'impliquant régulièrement dans la vie du village et des nouveaux habitants. Tous très motivés en dépit d'une météo particulièrement maussade, ils se répartissaient sur des secteurs déterminés en amont. À leur retour, les déchets étaient triés et transportés en déchetterie.



En parallèle, Robert Thivolle de l'association des « Amis des Lombrics » animait bénévolement un stand de sensibilisation à la réduction des déchets. Amoureux de la nature et des jardins et guide composteur très investi, il expliquait à son auditoire comment réduire la production des déchets verts et ménagers en les transformant en richesse pour le potager.



Les travaux

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

En 2016, la mairie a fait établir par le SÉDI (Syndicat des Énergies du Département de l'Isère) un diagnostic complet de l'éclairage public sur la commune afin de disposer d'un inventaire, d'en faire l'analyse pour en mesurer l'efficacité et ainsi engager un programme de rénovation.

La commune compte aujourd'hui 130 points lumineux commandés par 14 armoires.

- 37 % d'entre eux sont équipés de lampes à vapeur de mercure dites ballons fluos. Elles consomment 25 % d'énergie en plus pour une efficacité moindre et, depuis 2015, doivent être retirées du marché.
- 52 % sont des lampes à vapeur de sodium haute-pression. Assez performantes et fiables dans le temps, elles restent très économes par rapport à la technologie LEDs.
- L'éclairage de type boule présent dans les lotissements présente une déperdition de 70 % du flux lumineux.
- Les cellules photoélectriques actuelles n'optimisent pas le temps d'éclairage.

Le programme de rénovation de l'éclairage public a débuté en cours d'année. Il se poursuivra en 2018 et 2019. Il consiste à :

- mettre aux normes l'ensemble des armoires électriques en posant un disjoncteur différentiel,
- installer des horloges astronomiques pour optimiser le temps d'éclairage, qui s'allumera automatiquement au coucher du soleil pour s'éteindre à son lever,



- poser un variateur-régulateur pour moduler l'intensité lumineuse nocturne,
- remplacer une partie des lampes les plus énergivores par des LEDs, pour améliorer la qualité de l'éclairage et réduire la consommation d'électricité.

La facture d'électricité s'élevait en 2016 à 6 940 €. Elle devrait désormais être divisée par trois.

Ce programme sera financé en grande partie par le SÉDI. En lui déléguant la maîtrise d'ouvrage, la commune, compte tenu de sa taille et de son indice de richesse bénéficiera d'un financement de 90% du coût des travaux. En 2017 elle dépensera 4 029 € TTC, pour un coût total de plus de 46 000 €.

UN COURT DE TENNIS TOUT NEUF

Au printemps, l'entreprise Daniel Roux, de La Frette, effectuait la réfection du court de tennis. Les bénévoles de l'association du Tennis de Gillonnay se chargeaient des petits travaux de ponçage et de peinture sur l'équipement.



Le coût des travaux s'élève à 4 200 €. Celui des serrures électroniques et badges à 725 €.

UNE ZONE DE LOISIRS « PETITE ENFANCE »

Une zone de loisirs pour les enfants a été installée à proximité du court de tennis.

Le coût des achats de mobilier se monte à 1 100 €. Celui des travaux réalisés par les services techniques à 2 400 €.

UN RADAR PÉDAGOGIQUE

En cours d'année, la commune faisait l'acquisition d'un radar pédagogique d'un coût de 3 000 €. L'objectif étant de faire prendre conscience aux automobilistes de leur vitesse souvent excessive.

Depuis le mois d'août, le radar a été installé sur trois sites différents, au sommet de Ternan, à l'entrée ouest du village en août, au Coloneau, à l'entrée est en septembre et à proximité de l'école en octobre.

L'examen des données enregistrées révèle que :

- à Ternan, 80 % des vitesses sont supérieures à 50 km/h et 30% à 70 km/h. Avec des maxima compris entre 130 et 150 km/h.
- au Coloneau, 90% des vitesses sont supérieures à 50 km/h et 58% à 70km/h. Avec des maxima compris entre 130 et 170 km/h.
- près de l'école, 44% des vitesses sont supérieures à 30 km/h.

LA PLACE DU MOULIN

La réfection de l'état de surface des voiries de la place du Moulin a été réalisée par l'entreprise Gabillon, pour un montant de plus de 4 400 €.




PROTECTION DES INSTALLATIONS CONTRE LE GEL

En période de gel, il est recommandé de protéger les compteurs d'eau et les installations.

- Compteurs extérieurs, dans un regard enterré : isoler à l'aide de plaques de polyuréthane ou polystyrène. L'utilisation de matériaux absorbant l'humidité est déconseillée.

- Compteurs intérieurs : utiliser les isolants du commerce pour protéger installations, compteurs et canalisations. Veiller à laisser le chauffage en position « hors gel » ou à ne pas le couper complètement.

- En cas d'absence prolongée : purger l'eau des canalisations en fermant le robinet d'arrivée d'eau et en ouvrant l'ensemble des robinets de l'installation et le robinet de purge quand il y en a un.

 Pôle environnement de Bièvre-Isère
Communauté 04 74 20 86 73.



LE COLUMBARIUM

Achévé en cours d'année par les employés des services techniques, le columbarium présente trois types d'équipements. Dans le mur, une quinzaine de cases pouvant contenir quatre urnes. Au sol, une partie enterrée pour recevoir cinq cavurnes, également prévues pour quatre urnes. Et un puits du souvenir, où seront déposées les cendres des défunts.

Les travaux de construction ont été en grande partie effectués en régie par les services techniques. Les travaux de maçonnerie, crépis, marbrerie et serrurerie ont été confiés à des entreprises.

Le coût de la construction du columbarium s'élève à environ 38 000 €.



TRAVAUX SUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS INTERCOMMUNAUX

Bièvreisère
communauté

Gymnase Coubertin

Les travaux de réhabilitation du gymnase intercommunal Coubertin, construit en 1966, ont débuté en septembre. Ils prévoient le remplacement de la toiture et de l'isolation thermique, la réfection du chauffage, la réorganisation des espaces vestiaires et sanitaires, la mise en conformité des accessibilités... Leur coût est de 2 184 290 € TTC.



Pendant sa fermeture, les utilisateurs continueront leur pratique sur les autres installations intercommunales ou dans les équipements mis à disposition par les communes voisines. Le gymnase sera rouvert à la rentrée 2018.

Aqualib'

En novembre ont débuté les travaux d'agrandissement du centre aquatique intercommunal Aqualib'.

Ils consistent à créer deux nouveaux blocs vestiaires pour les scolaires et les groupes fréquentant la piscine, à créer une nouvelle salle de cours collectifs de fitness, à doubler le plateau cardio-musculation, à agrandir l'espace détente et l'espace réservé au personnel... Leur coût est de 1 629 792 € TTC.

Courant 2018, l'équipement sera en partie fermé, notamment l'espace de remise en forme. Il sera rouvert en début d'été. Des reports d'abonnement seront proposés aux utilisateurs.

  04 74 20 98 88.



D'une année scolaire...

FÊTE DE L'ÉCOLE : DU CIRQUE, DES CHANTS ET DES FLEURS !

Le 1^{er} juillet, la météo était incertaine, mais le public nombreux dans la cour de l'école pour la fête de fin d'année.

Premiers à monter sur la scène, les enfants de maternelle et CP ayant suivi le cycle d'initiation aux arts du cirque démontraient avec sérieux et enthousiasme leurs qualités d'adresse, d'équilibre et de dextérité. Puis leurs aînés présentaient les chants appris pendant leur séjour hivernal au centre « Montagne et musique » d'Austrans, accompagnés par un moniteur de la structure.

Au terme du spectacle, chacun des élèves de l'école offrait une fleur à Laurence Valentin. Pour la remercier et lui témoigner son affection. Un cadeau souvenir était ensuite remis par le Sou des écoles aux élèves de CM2 quittant l'école pour le collège.

La fête se poursuivait autour des stands de la kermesse organisée par le Sou des écoles.



LES GRANDES VACANCES DE LAURENCE



Tout le monde était dans la confiance, sauf elle !

Le mardi avant les vacances scolaires, Laurence Valentin était conviée à se rendre, après son service, dans le pré jouxtant la cour d'école. Elle était accueillie par les enseignantes et leurs

prédécesseurs, le personnel des services périscolaires, les représentants du Sou des écoles, de nombreux parents d'élèves accompagnés de leurs enfants et les élus de la commune qui tous tenaient à marquer officiellement la fin de sa carrière d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles.

Laurence avait été embauchée en 2003, en remplacement de Madame Blache. Alors conseillère municipale, « elle a du démissionner pour prendre le poste » précisait le maire Jean-Louis Didier, qui ne manquait pas de souligner l'investissement de Laurence dans la vie associative de la commune. Comme elle l'avait fait auparavant dans son village natal d'Ornacieux, dans la continuité d'une tradition bien ancrée dans les familles Janin et Valentin. Maxime, le deuxième des trois fils de Laurence et Daniel évoquait avec humour et affection une maman « Cent professions » comme elle aimait se qualifier. Laurence redisait le bonheur qu'elle avait éprouvé en exerçant ce métier et concluait avec humour : « Le plus important, c'est d'éduquer les parents ! ».

Elle aura désormais tout le temps de se consacrer à ses multiples engagements et à donner libre cours à sa passion pour le théâtre.



LE BUDGET 2016-2017 POUR L'ÉCOLE

CHARGES ÉDUCATIVES

Subvention de base (41 € par élève) :	4 260 €
Bus (piscine, golf, jeux athlétiques) :	1 537 €
Fonctionnement :	900 €
Subv. except. (achat de manuels) :	350 €
Subvention voyage scolaire :	5 000 €
Total :	12 047 €

AUTRES CHARGES

Rénovation des locaux :	8 800 €
Charges salariales Atsem :	31 250 €
Services périscolaires :	41 500 €
Total :	81 550 €

CHARGES NON CHIFFRÉES

Autres charges salariales (entretien, ménage), Frais de fonctionnement (entretien, eau, électricité...).

Soit une prise en charge par la mairie de plus de 1 000 € par an par enfant scolarisé.

LE FINANCEMENT DU SOU DES ÉCOLES EN 2016-2017

Dotation aux classes :	600 €
Cadeaux Noël :	300 €
Projet cirque :	2 100 €
Voyage scolaire et bus :	7 000 €
Intervenant musique :	500 €
Total :	10 500 €

Les actions du Sou des écoles sont financées par les recettes des manifestations qu'il organise et par une subvention de 1100 € de la mairie.



97 ÉLÈVES À L'ÉCOLE

Lundi 4 septembre, près d'une centaine d'écoliers faisaient leur rentrée scolaire. Ils étaient répartis en quatre classes.

Directrice de l'école, Sandrine Pescatore, enseignera cette année en classe de maternelle auprès des 30 élèves des très petite, petite et moyenne sections. Elle sera remplacée par Sandra Lionnet, le mardi, jour de décharge directoriale.

Amandine Clément-Guy et Nelly Trolat s'occuperont des 22 élèves de maternelle grande section et CP. Ghislaine Vadon des 23 élèves de CP, CE1 et CE2. Murielle Ainaud et Krystel Giet des 22 élèves de CE2, CM1 et CM2.



DES NAP TOUJOURS TRÈS SUIVIES



En fin d'année scolaire, l'équipe municipale se prononçait sur le maintien de la semaine de quatre jours et demi de classe.

Et sur celui des Nouvelles Activités Périscolaires, programmées comme l'an dernier sur deux séances hebdomadaires les lundis et jeudis de 15h00 à 16h30.

Sept ou huit activités sont proposées aux enfants. Elles sont encadrées par le personnel des services périscolaires, et par des intervenants extérieurs.

Depuis la rentrée et jusqu'aux vacances de Toussaint, les enfants ont suivi une initiation aux premiers secours, à la danse, au roller et au rugby. Ils ont aussi participé à des grands jeux, à des rondes et à des jeux chantés, ils ont dessiné des mandalas, construit des mangeoires pour oiseaux et se sont occupés de leur petit jardin.

Jusqu'aux vacances de Noël, ils confectionneront aussi les décorations des tables du repas du CCAS et des petits cadeaux pour leurs proches.

L'an dernier, près de 80% des enfants étaient inscrits aux Nap. Cette année, leur nombre est moins élevé, du fait notamment du pourcentage important d'élèves de maternelle dans l'effectif de l'école.



LES ENSEIGNANTES REÇUES À LA MAIRIE

Le 16 septembre en fin de matinée, les enseignantes étaient reçues en salle des associations, par le maire et des membres du conseil municipal.

Une rencontre traditionnellement programmée en début d'année scolaire pour faire connaissance avec les nouvelles venues dans l'équipe éducative et dresser un premier bilan de la rentrée.

ÉLODIE LECHERBONNIER, NOUVELLE ATSEM

Première rentrée à l'école pour Élodie Lecherbonnier, recrutée en fin d'année scolaire pour remplacer Laurence Valentin.

Titulaire du diplôme d'Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles), elle a assuré depuis son obtention de nombreux remplacements en tant qu'Atsem et personnel périscolaire (NAP, cantine, accueil périscolaire). Elle a été embauchée au 1^{er} septembre sur la base d'un contrat de 29 heures hebdomadaire annualisé.

En complément, Marie-Pierre Manuel assurera un service de deux heures chaque matin auprès des enfants de grande section de maternelle pour permettre à l'enseignante de prendre en charge les élèves de CP.






Autour de l'école

LE SOU DES ÉCOLES

Les bénévoles de l'association de parents d'élèves, le Sou des écoles s'investissent tout au long de l'année dans l'organisation de manifestations pour financer des projets éducatifs et des sorties proposés par les enseignantes.

Ce trimestre, ils ont tenu la buvette de la fête des Marrons le dimanche matin, et vendu des parts de choucroute à emporter en novembre.

 Outre la venue du Père Noël, ils financeront entre autres cette année, un spectacle de magie pour les enfants qui aura lieu le 6 mars.



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Pas de changement dans les horaires d'accueil périscolaire qui est ouvert le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 et 18h00 le vendredi.

Les enfants sont encadrés par Marie-Pierre Manuel, Cécile Thomassin, Michèle Wormser, sous la direction de Caroline Boyer.

LA CANTINE

Plus d'une trentaine d'enfants déjeunent chaque jour à la cantine. Ils sont répartis en deux services, sont servis par une cantinière, Françoise Bouet, présente deux heures par jour. Et sont accompagnés par le personnel des services périscolaires.



Depuis la rentrée, l'entreprise Elior, dont la cuisine centrale est basée à Revel-Tourdan, livre les repas en liaison chaude.

SUR LE PARKING, LE PETIT JARDIN DES ENFANTS

Au printemps, les employés des services techniques aménageaient sur le parking de l'école, les espaces verts dessinés et élaborés en amont par Florian Gonsolin.

Les deux massifs en bord de route ont été plantés de vivaces et de graminées afin de conserver leur intérêt esthétique tout au long de l'année, même hors de la période de floraison. Et parce que ces plantes durent plus longtemps et réclament moins d'entretien et d'arrosage. Les massifs ont été paillés avec du miscanthus, pour éviter la levée de plantes adventices et conserver l'humidité et la fraîcheur pendant les chaleurs estivales.

Le troisième massif était réservé aux enfants de l'école afin qu'ils le cultivent pendant les séances de Nap.

Encadrés par Cécile Thomassin les jardiniers en herbe ont semé et planté des légumes d'été sur une partie, des légumes d'hiver sur l'autre, ainsi que des plantes aromatiques.

Avec l'idée que les passants puissent s'arrêter pour cueillir quelques fraises, une tomate, une courge, quelques brins de persil ou de ciboulette. Ou tout autre légume qui lui faisait envie.

Une initiative très appréciée par les enfants, par leurs parents et d'une manière générale par les habitants du village, séduits par l'originalité du projet.





LE CLUB DE TENNIS RELANÇÉ

Fondé à l'automne 1991, le club de tennis reprenait ses activités au printemps, après une période de dormance.

Anne Daligault en prenait la présidence, assistée de Béatrice Rabatel, trésorière et Cathie Berger, secrétaire.

Les personnes souhaitant pratiquer la discipline aux beaux jours, peuvent dès à présent s'adresser au ☎ 06 83 06 75 71.



LES BALADINS SUR LES CHEMINS

Les Baladins, le groupe de marcheurs de l'Automne ensoleillé, débutaient la saison en organisant leur traditionnelle randonnée avec les Mille-Pattes de Bourg-lès-Valence.

Cette année ce rendez-vous sportif et convivial avait lieu dans les Chambaran. Les deux groupes se rencontreront en avril prochain pour une sortie dans la Drôme.

Les Baladins se retrouvent un mardi sur deux pour des randonnées sur le secteur. Ils organisent aussi des sorties sur une ou plusieurs journées. ☎ 04 74 54 66 90.



LE DYNAMISME DU CLUB CYCLO

Festivités du lundi de Pâques, organisation des circuits VTT de la fête des Marrons, randonnée du vin doux...

Outre la pratique de leur discipline et le succès de leur école de cyclo, les membres du Gillonnay Cyclo Club participent tout au long de l'année à l'animation du village dans une ambiance sportive, familiale et conviviale.

☎ 06 81 14 81 99.

LA SALLE DES FÊTES MISE À LA DISPOSITION DES ASSOCIATIONS

Le gymnase Pierre de Coubertin étant fermé pour réhabilitation, la mairie met pendant l'année scolaire, la salle des fêtes à disposition de trois associations :

- **Résonance** : en plus du créneau déjà accordé l'an dernier en échange d'une animation hebdomadaire de Nap, Sarah Goliard dispense ses cours de danse classique et contemporaine le lundi de 17h00 à 22h00 et le mercredi de 13h00 à 20h00.
- **Atout Gym** : Magalie Degroux anime ses séances de gymnastique douce et renforcement musculaire le mercredi de 20h00 à 21h00.
- **Shotokan Karaté Club côtis** : les karatékas s'entraînent sous la houlette de Thierry Sonnier et ses assistants le jeudi de 18h00 à 20h30.





UNE FORMATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

Comme elle le fait régulièrement depuis l'installation de deux défibrillateurs dans la commune en 2009, la mairie programait en octobre une formation « Prévention et Secours Civiques 1 ». Cette initiation aux gestes de premiers secours était dispensée par Bernard Grenier, formateur à l'UDPS38, assisté de Christine Destombes.

Sept personnes ont suivi la session au cours de laquelle ils ont notamment abordé la sécurisation des lieux et des personnes, victimes ou témoins d'un

accident, les soins à dispenser avant l'arrivée des secours et l'utilisation d'un défibrillateur. Une session de réactualisation était également proposée aux personnes déjà titulaires de l'attestation et désireuses de se remettre à niveau.

Le coût de ces formations était pris en charge par la mairie, en totalité pour les jeunes de moins de 20 ans, pour le personnel communal et pour un responsable d'association du village. Et pour moitié pour les formations suivies à titre individuel.




COLLECTE DE SANG



Le 18 juillet, les bénévoles de l'Amicale des Volontaires du Sang de la Bièvre et du Liers s'étaient installés dans la salle des fêtes pour leur seconde collecte annuelle dans le village. Ils y accueillaient l'équipe de l'Établissement Français du Sang et de nombreux donneurs.

En dépit des vacances, la collecte, boostée par la récente campagne publicitaire télévisée, s'avérait fructueuse aux dires des organisateurs puisqu'ils enregistraient une soixantaine de dons. Et l'inscription de deux nouveaux jeunes donneurs.

 La prochaine collecte aura lieu le 1^{er} février 2018.

LES VOISINS FONT LA FÊTE

Le 7 juillet, pour la troisième année consécutive, les riverains de la partie de la route du Dauphiné comprise entre la rue de l'Église et de la rue du Bourg se retrouvaient chez Claudine et Christian Guillaud pour leur fête des voisins.



Une soirée conviviale et gourmande autour du poulet à la portugaise cuisiné au barbecue par David Alessi et des mets tout aussi appétissants apportés par les convives.


Fidèles à une tradition instaurée de longue date, les habitants de la rue du Moulin se réunissaient début septembre pour leur repas de quartier. Cette année, le rendez-vous avait été fixé chez Michel et Annie Ciampi.

La paella préparée par Daniel Burion réjouissait les papilles de la vingtaine de convives. Qui se rendaient ensuite chez Gilbert et Andrée Gatel pour jouer à la pétanque. Avant de se remettre à table pour terminer ensemble cette journée conviviale.



DES LÉGUMES EN VENTE DIRECTE

En cours d'année, Thomas Bouget-Lavigne installait sur un terrain loué par la mairie, une activité de production maraîchère. Il cultive des légumes sur une parcelle de 35 ares, et des pommes de terre sur une autre, adoptant les principes de l'agriculture raisonnée, favorisant les traitements curatifs et le désherbage manuel.

 Il vend sa production sur place, chemin de Croix Bellier, le samedi de 9h à 12h et le dimanche de 10h à 12h.





LES « DISSONANCES » D'ALAIN DANEROL ET MAURICE JAYET

Pendant le festival Berlioz, deux artistes exposaient leurs « Dissonances » à l'espace Gyltiss.

Alain Danérol, peintre et sculpteur de Gillonnay y présentait son « Chemin d'Alep » en quatorze tableaux. Comme autant de stations d'un chemin de croix sur une terre d'Orient, survolée par des bidons héliportés, largués, disloqués au sol pour y semer la désespérance et la mort.



« Je sculpte des bidons récupérés, dépliés, écrasés, à peine retravaillés. Je travaille sur la composition et la disposition. Je repère la forme, je compose avec l'ensemble du tonneau » explique l'artiste dont l'œuvre interpelle, dérange, appuie là où ça fait mal. Mais se défend d'être engagé dans son expression artistique : « Je veux avant tout exprimer la douleur, la révolte d'un témoin horrifié ».

Aux côtés de ses œuvres, celles de Maurice Jayet, peintre non figuratif : « Mes toiles n'ont aucune référence à la réalité. Il n'y a pas de figures géométriques. Quand je démarre, c'est très gestuel. J'ai besoin de donner du sens à la toile comme si j'inventais une histoire, du sens, de la cohérence, de l'équilibre. Dès que quelque chose me rappelle la réalité, je l'efface. Il n'y a rien de caché ».

De magnifiques « Dissonances » saluées notamment par les nombreuses personnes présentes au vernissage.

INTERSTICES ET « SAVOIR-FER » AU LONG DE LA D73

Une vingtaine d'artistes des communes du bassin de vie traversées par la D73 participaient début juin à la 15^{ème} édition de l'exposition collective « Au long de la D73 ». Les peintres, dessinateurs, photographes, céramistes et sculpteurs avaient choisi cette année le thème des « Interstices ».



L'invité d'honneur était Cyril Méary-Dubois, un métallier et ferronnier d'art de Longechenal qui exprime son savoir-fer en élaborant d'imposantes sculptures.

Les enfants de l'école avaient été conviés à exposer les pièces réalisées pendant les ateliers autour de la bande dessinée, animés bénévolement par Dominique Marello.



Le vendredi 3 en fin d'après-midi, plus de 80 personnes assistaient au vernissage. « Cette exposition est un rendez-vous culturel incontournable dans le village » rappelait le maire Jean-Louis Didier. « Un moment de rencontre autour de l'art, une histoire de partage entre les artistes et le public » précisait Anne-Gaëlle Gernot, présidente de la toute jeune association « Au long de la D73 » organisatrice de l'exposition.

La manifestation était agrémentée par l'irruption drôle, intempestive et très appréciée du public, de Marie et Madji, comédiens de la compagnie Bièvre et Mots Liers.

Plus de 450 personnes ont visité l'exposition, soit une centaine de plus que l'année précédente. Parmi elles, les résidents de La Ricandelle de S^t-Etienne de S^t-Geoirs, guidés par Anne-Gaëlle Gernot, et les enfants de l'école accueillis par Madeleine Morigault.

L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE ET DU CIMETIÈRE

Féru d'histoire, de patrimoine et de généalogie, André Civet profitait des Journées Européennes du Patrimoine pour proposer le 17 septembre une visite de l'église et du cimetière. Devant un auditoire très à l'écoute, il évoquait l'histoire du cimetière, son transfert, à la fin du XIX^e siècle, des abords immédiats de l'église à son emplacement actuel. Et la présence sur sa partie nord des tombes de trois anciens maires.

Puis, dans l'église, il expliquait ses origines moyenâgeuses, son clocher datant du XI^e siècle, ses restructurations successives jusqu'aux travaux les plus récents. Et citait la présence d'un prieuré de Bénédictins dédié à Saint-Maurice.





Gros plan : la bibliothèque

UN TOUR DU MONDE GOURMAND

Le vendredi 3 mars, la bibliothèque municipale organisait à la salle des fêtes, une soirée sur le thème des « Voyages de Jean Petit ».

Cet habitant du village, très investi dans la vie associative, avait accepté de faire le récit du périple autour du monde qu'il a entrepris, au cours des dernières années, une fois à la retraite.



Dans la salle des fêtes, plus de 80 personnes ont regardé avec intérêt le diaporama relatant les principales étapes de son voyage : Scandinavie, Amérique du Nord, Antilles, Asie du Sud-Est, Australie... Et apprécié les commentaires détaillés, enjoués, ponctués de touches d'humour.

Au terme de la présentation, le public était convié à poursuivre l'échange autour du buffet en se régaland des gourmandises aux saveurs d'ailleurs préparées par les bénévoles de la bibliothèque : galettes suédoises, brownies, cheese-cakes, tartes et brioches d'Amérique du Nord, friandises cambodgiennes à la rose, gâteaux des guerriers australiens...

En parallèle, l'équipe avait installé dans la salle une exposition d'ouvrages, CD et DVD, prêtés par le réseau des médiathèques de Bièvre-Isère et par le Service Lecture Publique départemental. Une exposition qu'elle avait agrémentée d'objets emblématiques des pays visités.

LA VIE DES ABEILLES EXPLIQUÉE À LA BIBLIOTHÈQUE



Il régnait une belle ambiance, l'après-midi du 22 mai à la bibliothèque qui proposait aux élèves de grande section de maternelle et cours préparatoire une rencontre avec un apiculteur. Le point d'orgue de deux mois d'animations sur le thème des abeilles, autour de l'exposition prêtée par Le Service Lecture Publique de l'Isère.

Apiculteur amateur, Jean-Louis Genevey s'était proposé pour venir parler du quotidien de ces petits insectes familiers, auxiliaires indispensables du monde agricole. Pour ce faire, il avait apporté

une ruche vide, des accessoires et des échantillons de miel et de cire. Et l'incontournable vêtement de protection que chaque bambin endossait avec un plaisir non dissimulé.


Son intervention était très appréciée par les enfants, dont certains se révélaient déjà experts sur le sujet.



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Elle est ouverte au public le lundi et le mardi de 16h30 à 18h00, le mercredi de 15h00 à 17h00 et le samedi de 10h00 à 12h00.

La carte d'adhésion est de 10 € par famille, elle est gratuite pour les moins de 25 ans. Elle donne accès à toutes les bibliothèques et médiathèques du réseau de Bièvre-Isère et à leur catalogue commun.

 04 74 20 52 23 aux heures de permanence.

L'ÉQUIPE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Évelyne Thoniel, bibliothécaire professionnelle assure un service de quatre heures le lundi après-midi.

Les bénévoles assurent à ses côtés une mission de délégation de service public. L'équipe est constituée de Michèle Candegabe, Marie Chenavas, Françoise Dècle, Annie Despois, Chantal et Gérard Lossi, Florence Marion, Jean-Yves Muffato, René Perrot et Marie-Françoise Rattier.



PRIX NORD ISÈRE : LES ÉCOLIERS VOTENT

Deux jours après leurs parents, soient le 9 mai, tous les élèves de l'école étaient appelés aux urnes ! Par leurs enseignantes et par l'équipe de la bibliothèque municipale...

L'objet de ces élections, dont le motus operandi était le même que celui des consultations politiques, était pour les enfants de désigner leur livre préféré parmi la sélection d'ouvrages qu'on leur avait demandé de lire pendant l'année scolaire.

Munis de leur carte d'électeur, les petits de maternelle étaient les premiers à se présenter au bureau de vote installé dans la salle des fêtes. Chacun à leur tour, ils entraient dans l'isoloir pour glisser leur bulletin de vote dans l'enveloppe qu'ils

déposaient ensuite dans l'urne, avant de signer la feuille d'émargement et de participer au dépouillement. Au terme du scrutin, les résultats généraient cris de joie et manifestations de déception.

L'après-midi, le maire Jean-Louis Didier rencontrait les plus grands et répondait à leurs questions sur l'organisation de la vie politique.

Le Prix Nord Isère a été créé il y a une dizaine d'années par la Bibliothèque Départementale de l'Isère en partenariat avec les bibliothèques du nord du département et les collectivités territoriales. Avec le double objectif de sensibiliser les élèves à la lecture et à la vie citoyenne.



LES DRÔLES D'HISTOIRES DE MONSIEUR HIBOU



Bien installé au creux de son arbre, Théodule le hibou hulule et observe tout ce qui se passe autour de lui !

Les oiseaux qui apprennent à bâtir leurs nids. Le pique-nique du rat des villes et du rat des champs. La grenouille prête à tout pour prendre du volume et de l'importance. Le berger qui n'a jamais su mentir. La colère des abeilles...

Le 30 mars après la classe, Sandrine et Éliane du Bazar à Histoires racontaient de bien jolies histoires aux enfants de l'école. Avec leur talent habituel les deux conteuses agrémentaient leur récit par la manipulation de leurs marionnettes et des merveilles qu'elles extraient de leur malle.

À l'initiative de la bibliothèque le spectacle était proposé gratuitement, dans le cadre des animations du réseau des médiathèques de Bièvre-Isère Communauté.



RAMÈNE TA GRAINE

En projet pour l'année à venir, l'organisation de la 3^{ème} édition de « Ramène ta graine », une journée dédiée au jardin, au troc, au partage des savoir-faire.

À l'initiative de la manifestation, les bibliothèques de Viriville et de Roybon qui ont respectivement organisé l'événement en novembre 2016 et en avril 2017, avant d'exprimer le souhait qu'il soit repris par une bibliothèque du réseau de Bièvre-Isère.

L'idée est d'ouvrir la manifestation à tous les publics, en leur proposant un panel d'animations :

- un jardi-troc,
- une « grainothèque », banque de graines installée à la bibliothèque, à constituer avant la manifestation,
- des expositions de photos, concours de dessins,
- des ateliers artistiques et créatifs, des contes, balades, projections de films,
- un marché de producteurs...

La programmation, en cours d'élaboration, évoluera en fonction de vos propositions.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?

Vous voulez partager un savoir-faire, une pratique artistique en lien avec la thématique ?

Vous êtes jardinier amateur ou confirmé et avez plaisir à échanger semis, plants, conseils et matériel ?

Vous avez des idées d'animation ?



Contactez la bibliothèque lors des permanences au ☎ 04 74 20 52 23 ou par courriel à : ✉ bibliotheque@gillonnay.fr



L'agenda des manifestations

Repas des Aînés de la commune

Dimanche 10 décembre
Salle des fêtes, à 12h.
Organisé par le CCAS.
☎ 04 74 20 53 44



Vœux du maire et de la municipalité

Samedi 6 janvier
Salle des fêtes, à 18h.
Accueil des nouveaux habitants.
☎ 04 74 20 53 44

Tombola, vente riz/diots

Samedi 3 février
Salle des fêtes, à 18h.
Organisé par le Sou des écoles.
☎ 06 47 37 53 67



Concours de belote

Jeudi 1^{er} mars
Salle Saint-Maurice, à 14h.
Organisé par l'Automne ensoleillé.
☎ 06 31 28 58 45

Festival « Les Arts Allumés »

Du 13 au 29 avril
Sur les communes du secteur nord de Bièvre-Isère.
Concerts, spectacles, ateliers artistiques tout public.
Organisé par le pôle culture de Bièvre-Isère Communauté.
Infos : 🌐 <http://bievre-isere.com>



À noter

Retrouvez l'agenda de toutes les manifestations du territoire au jour le jour sur le site : 🌐 <http://tourisme-bievrevalloire.com>

Office de tourisme :

5, place Berlioz, La Côte Saint-André
☎ 04 74 20 61 43 ✉ contact@terresdeberlioz.com
- mardi, jeudi et vendredi : 9h30 - 12h30 et 14h - 18h
- mercredi et samedi : 9h - 12h30
- dimanche, lundi et jours fériés : fermé